

L'Association Hospitalière Sainte-Marie, 5 700 collaborateurs répartis sur 8 départements, est leader dans la prise en charge psychiatrique et médico-sociale en France. L'Association gère des établissements privés de statut ESPIC dans les Alpes-Maritimes, Ardèche-Drôme, Aveyron, Haute-Loire, Puy de Dôme-Allier et Rhône.

Le territoire Aveyron recrute son Infirmier (H/F) – pour l'Hôpital de Jour Clinique de Villefranche de Rouergue (Secteur GO3)

CENTRE HOSPITALIER SAINTE MARIE RODEZ

Lieu-dit Cayssiols - CS 23207 Olemps - 12032 Rodez Cedex 9 - www.chsmrodez.ahsm.fr

Description du poste : Sous la responsabilité du Cadre de santé d'Unité vous serez affecté à l'Hôpital de jour situé 32, Avenue Caylet, 12200 Villefranche de Rouergue.

Structure hospitalière, alternative à l'hospitalisation assurant des soins individualisés sur la journée, la demi-journée, le cas échéant à temps partiel dans des activités de groupe.

Ces soins visent à préserver l'insertion, développer la réinsertion, ou maintenir des personnes atteintes de troubles psychiatriques ou psychologiques dans leur milieu familial social ou professionnel.

L'Hôpital de Jour "Clinique", prend en charge des patients qui présentent une pathologie psychiatrique souvent très invalidante (Patients présentant principalement des troubles psychotiques et des troubles du comportement sur un versant psychotique et/ou déficitaire...) justifiant de la pertinence d'un accompagnement au long cours.

VOTRE MISSION

En conformité avec les articles R.4311-1 et suivants et R.4312-1 et suivants du Code de la Santé Publique et en référence aux recommandations de la Haute Autorité de Santé et la démarche qualité et gestion des risques entreprise dans l'Etablissement :

- Accueillir, écouter, apaiser le patient.
- Assurer une continuité des soins à l'issue d'une hospitalisation en lien avec le projet thérapeutique mis en œuvre avec et pour le patient.
- En s'appuyant sur une évaluation individualisée, proposer un projet de soins personnalisé qui tient compte des ressources et des besoins du patient.
- Mettre en œuvre des activités thérapeutiques en adéquation avec les objectifs de la prise en soins. Certaines activités sont partagées entre les deux Hôpitaux de jour.
- Favoriser de façon individualisée la réadaptation, la réinsertion et la resocialisation du patient.
- Inscire le patient dans des actions de prévention, d'information et en particulier d'éducation thérapeutique et à la santé.
- S'inscrire dans une dynamique de coordination des soins en lien avec les équipes pluridisciplinaires des différentes structures.
- Appliquer les procédures et protocoles d'organisation et de traçabilité des soins dans le cadre de la qualité et la sécurité des soins.
- S'engager dans un processus de formation en adéquation avec son projet professionnel.
- Accompagner les étudiants et stagiaires dans le cadre de leurs objectifs de stage et participer à leur évaluation.

VOTRE PROFIL

Diplôme : Infirmier D.E

Compétences et ressources :

- Capacités d'adaptation, dynamisme, créativité
- Aptitude pour animer des activités de groupes
- Aptitude à développer des compétences dans le domaine du soin par la médiation.
- Connaissance des partenaires du réseau
- Capacité d'analyse, d'organisation, de prise de décision, sens des responsabilités.
- Connaissance de la psychopathologie et des techniques d'entretien et de médiation.
- Maîtrise de soi permettant d'appréhender les situations de crise.
- Désir permanent d'être informé de l'évolution des pratiques professionnelles, des différents documents et logiciels afférents aux soins.
- S'inscrire dans des actions de formation.

VOTRE FUTUR POSTE

Type d'emploi : CDD temps plein de 2 mois minimum renouvelable, 25 jours de congés payés, 21 RTT et 14 jours fériés (au prorata du temps de travail)

Temps de travail : 39 h/semaine ou 78 h quatorzaine du Lundi au Vendredi

Statut : Non cadre

Salaire : Rémunération brute mensuelle comprise entre 2.617 € et 3.370 € selon Convention collective nationale 31/10/1951 et selon expérience (incluant les indemnités Ségur + reprise de votre ancienneté à 100% dans les mêmes fonctions). A ce salaire-là viendra se rajouter la prime précarité à chaque fin de renouvellement du CDD ainsi qu'une prime annuelle (sous réserve d'être présent au 31/12/N).

Prime à l'embauche 2000 € suivant conditions d'attribution.

Avantages

- Mutuelle (gratuité pour les enfants)
- Prévoyance
- Epargne retraite
- Compte Epargne Temps
- Restauration d'entreprise
- Comité Social et Economique (bons cadeaux, chèques vacances, participation financière pour les activités sportives de toute la famille, ...)